MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE: ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 19 juillet 2016 portant nomination de membres des conseils départementaux de l'Ain et de la Loire auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Rhône-Alpes

NOR: AFSS1630575A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé, Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.231-6, L.231-6-1, D.213-7, D.231-2 et D.231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2013 portant nomination des membres des conseils départementaux de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Haute-Savoie, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de la Savoie auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Rhône-Alpes,

Arrêtent:

Article 1er

Est nommé membre du conseil départemental de l'Ain auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Rhône-Alpes sur désignation du MEDEF: M. D'ATTOMA (Olivier), en qualité de conseiller suppléant, en remplacement de M. MARILLET (Jean-Yves).

Sont nommé(e)s membres du conseil départemental de la Loire auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Rhône-Alpes:

Sur désignation conjointe de l'UNAPL-CNPL

M. LAFAY (Vincent), en qualité de conseiller titulaire.

Sur désignation de la CFE-CGC

Mme BON CASERY (Elisabeth), en qualité de conseillère titulaire, en remplacement de M. FRANDON (Michel).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 juillet 2016.

La ministre des affaires sociales et de la santé, Pour la ministre et par délégation : Pour le directeur de la sécurité sociale : Le sous-directeur de la gestion et des systèmes d'information,

L. GALLET

Le ministre des finances et des comptes publics, Pour le ministre et par délégation : Pour le directeur de la sécurité sociale : Le sous-directeur de la gestion et des systèmes d'information, L. GALLET